

Le



organise le dimanche 02 Juin 2019

Sa 20^{ème} BROCANTE VIDE GRENIERS

- La 20^{ème} brocante de Laimont se déroulera le dimanche 02 Juin 2019 de **07h00** à **18h00** (L'accueil des exposants se fera à partir de **6h 45**).
- Emplacement de la brocante : La brocante se tiendra sur la place de la Mairie, une portion de la rue basse, et de la rue du château et quelques places dans la salle communale.
- Pour le bon déroulement de cette manifestation, vous êtes priés de retourner ce bulletin d'inscription complété et signé pour le 28 mai 2019 terme de rigueur, à l'adresse suivante, en précisant le nombre d'emplacements désirés et éventuellement l'endroit où vous souhaiteriez être installés :

M. Emmanuel MAISON, 21 Rue des grands jardins, 55800 LAIMONT,

-
- **Particuliers** : Le 1^{er} emplacement de 5 m est gratuit (4 m dans la salle).
Le prix de l'emplacement de 5 m supplémentaire est fixé à 10 €.

Vous devez **impérativement** joindre :

- une copie recto-verso d'une pièce d'identité pour l'inscription sur le registre des participants (y compris cette année même si vous l'avez fait en 2017, les habitués comprendront),
- un chèque de caution de 10 € à l'ordre du L.A.S. avec votre réservation. Cette caution vous sera rendue **uniquement** le jour de la brocante par les organisateurs. En cas d'absence, la caution restera acquise à l'association.

Pour un emplacement supérieur à 5 m, vous devez joindre un second chèque du montant du supplément. Seules les demandes accompagnées d'un chèque de caution et éventuellement du chèque de supplément seront prises en considération.

-
- **Professionnels** : Le prix de l'emplacement de 5 m est fixé à 10 €.
Le prix de l'emplacement de 5 m supplémentaire est fixé à 20 €.

Vous devez **impérativement** joindre :

- une copie du registre de commerce,
- un chèque de la totalité de la réservation

Règlement

Votre emplacement devra être laissé propre, vous devrez emporter tous vos déchets, cartons et invendus.

Respectez vos emplacements pour permettre le passage des services de sécurité.

En cas de litige, adressez-vous à un responsable de l'association au buffet.

Restitution des chèques en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.

Il est interdit de garer sa voiture sur les pavés.

Respectez les pelouses.

BULLETIN DE RESERVATION

PARTICULIERS :

Tarifs : 5 mètres gratuits (caution de 10,00 €),
10 € par emplacement de 5 mètres supplémentaire.

Monsieur, Madame,
Adresse complète (CP et ville)

N° de Téléphone

- Réserve 1 emplacement de 5 mètres (gratuit) 10 m (10 €) 15 m (20 €).
- Joint un chèque de caution à **l'ordre du L.A.S.** de 10,00 €.
- Joint un autre chèque **à l'ordre du L.A.S.** de € correspondant aux emplacements supplémentaires.
- Joint une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (carte d'identité ou permis de conduire).

Emplacement souhaité:

(Si vous souhaitez être accolés avec d'autres personnes, groupez vos inscriptions et nous nous efforcerons dans la mesure du possible de satisfaire vos demandes.)

Règlement de la Bocante de LAIMONT du 02 Juin 2019.

Lu et approuvé (écrit à la main).....

Signature obligatoire :



PROFESSIONNELS :

Tarifs : 10 € pour un emplacement de 5 mètres
20 € par emplacement de 5 mètres supplémentaire.

LA VENTE DE BOISSONS ET LA RESTAURATION SONT RESERVEES AUX ORGANISATEURS.

Les produits proposés à la vente devront être étiquetés au prix indicatif de la mise en vente.

Monsieur, Madame.....
Adresse complète (CP et ville)

N°RC :

Nature des ventes :

N° de téléphone :

- Réserve 1 emplacement de 5 mètres (10 €) 10 m (30 €) 15 m (50 €).
- Joint un chèque **à l'ordre du L.A.S.** de
- Joint une photocopie du registre de commerce.

Emplacement souhaité:

Règlement de la Bocante de LAIMONT du 02 Juin 2019.

Lu et approuvé (écrit à la main).....

Signature obligatoire :